

L-9905 Troisvierges
(Grand-Duché de Luxembourg)

AVIS AU PUBLIC

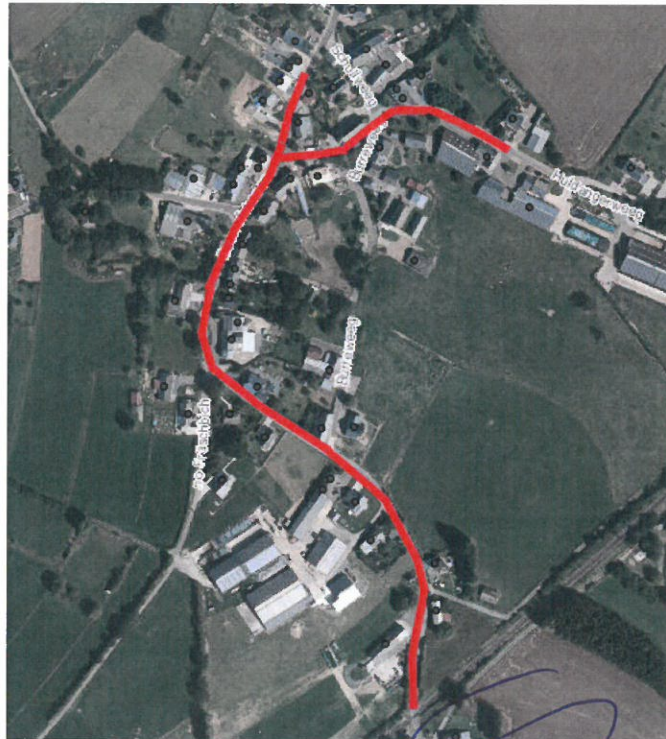
Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 29 mai 2020, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux routiers, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation du CR337 « Duarrefstrooss » et du CR341 « Huldangerweeg » à Hautbellain, et ceci à partir de mardi, 02. juin 2020 jusqu'à la fin des travaux:

- **Le tronçon du CR337 « Duarrefstrooss » à Hautbellain du passage à niveau CFL jusqu'à N°37, Duarrefstrooss, comme indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, sera rétrécie et la circulation y sera signalée avec des feux rouges.**
- **Le tronçon du CR341 « Huldangerweeg » à Hautbellain du croisement « Duarrefstrooss-Huldangerweeg » jusqu'à N°7 Huldangerweeg, comme indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, sera rétrécie et la circulation y sera signalée avec des feux rouges.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le